L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 20 JUILLET 1879. 52me Année

DUFOUR & LEBEY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 20 JUILLET 1879.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN 5 JUIN

Par Sloan & Co., dans leurs salles d'encan, bâtiment, meubles et bondequins.

Une nouvelle tactique.

Lorsque la Convention s'est réunie, il y avait environ 90 démocrates partisans avoués d'une révision de la dette, révision qui devait forcément aboutir à la répudiation des dettes illégales, ou, s'il était impossible de les reconnaître, à la réduction de toutes les dettes. Nous n'avons pas à rechercher comment et par quelles influences, le nombre de ces démocrates s'est trouvé réduit à environ 52. Plusieurs des délégués ont pu être convertis par les argumentations invoquées contre la répudiation—quand moi qui a son effet sur certaine hommes trop sensibles ; d'autres auront changé de côté pour des motifs moins avouables, car, en dépit de l'inutilité des recherches du comité d'enquête, l'opinion publique continue à croire qu'il y a eu un fonds de corruption et que ce fonds a joué un rôle dans les revirements auxquels a donné lieu la question de la dette.

Quelque répugnance que l'on ait à croire à la vénalité d'hommes chargés d'un mandat sacré, on ne peut s'empêcher d'être douloureusement frappé par les hésitations, les changements de voice, les contradictions qui ont signalé les diverses phases par lesquelles est passée la question de la dette.

La minorité des partisans de la dette, composée des républicains dirigés par Warmoth, et d'un certain nombre de délégués élus par les démocrates, a donc fait assez de recrues parmi ceux qui composaient la majorité primitive pour détruire cette majorité et pour faire adopter, en première lecture, l'ordonnance de la minorité qui conservait le principal de la dette et réduisait l'intérêt à trois et quatre pour cent.

Mais à la seconde lecture qui a eu lieu jeudi, un amendement de M. Stone réduisant l'intérêt à 2 pour cent pendant cinq ans, à 3 pour cent pendant les dix années suivantes et à quatre ensuite, a été adopté par un vote de 69 contre 51, la minorité se composant des démocrates partisans de la réduction du principal de la dette.

De jeudi à vendredi, un certain nombre de démocrates s'étaient laissés persuader de voter en faveur de l'ordonnance ainsi modifiée. Les partisans de la dette croyaient dons que l'ordonnance modifiée serait acceptée en troisième lecture à une forte majorité ; aussi demandèrent-ils la question préalable.

A leur grand étonnement, l'ordonnance ne réunit que 62 voix contre 53, et elle fut déclarée rejetée faute de la majorité absolue de 68 voix. Un certain nombre de républicains qui, la veille, avaient voté en faveur de l'ordonnance, avaient changé leurs votes.

Quel était le motif de ce changement ? Quelques-uns des délégués républicains ont prétendu qu'ils avaient agi ainsi par respect pour les droits des créanciers qui, ont-ils dit, ne voudraient pas accepter une réduction de l'intérêt à 2 pour cent. Personne n'admettra cette raison comme la véritable.

Y a-t-il plus de fondement dans les bruits qui attribuent ce changement de front à des dépêches de Warmoth ou d'autres républicains, recommandant aux délégués de ce parti d'agir de façon à favoriser les adversaires de la dette, afin d'accabler le parti démocrate de l'odieux d'une répudiation, ce qui fournirait aux républicains une arme pour la campagne électorale de l'Ohio et aussi pour la campagne présidentielle de 1880 ? Nous ne croyons pas à de pareilles dépêches parce qu'elles n'assaillent pas le sens commun.

La répudiation de toute la dette de la Louisiane ne ferait pas gagner une voix aux candidats républicains dans le Nord. Mais peut-être les partisans des Bondholders, ont-ils cru qu'à l'aide de cette petite scène, arrangée ou non par eux, du changement de vote, ils allaient effrayer un certain nombre de démocrates et les amener à se rallier à eux. De là, l'ajournement brusque de la convention et l'appel du caucus.

La tactique a complétement échoué. Les délégués qui ne veulent pas que la Louisiane reste chargée du fardeau inique de la dette, aux trois quarts frauduleuse et illégale, sont des hommes sérieux qui ne se laisseront pas détourner de leur but par un danger imaginaire. Ils comprennent que s'ils cédaient, tous les républicains, infidèles à l'intérêt des *bondholders*, viraient de bord de nouveau et qu'ainsi l'ordonnance serait adoptée à une immense majorité—c'est-à-dire que le but si ardemment poursuivi serait atteint.

Voilà, selon nous, le secret de la comédie qui s'est jouée dans la journée de vendredi. Si la rupture du parti démocrate n'est pas déjà un fait accompli, elle sera très probablement le résultat de toute décision finale qui maintiendrait la dette dans son entier, car le sentiment populaire en ville et dans les campagnes est très prononcé sur cette question. Que la majorité se reconstitue comme elle était au début de la convention et le parti sera plus fort qu'il n'était avant.

Mais il est clair que si des ambitions personnelles se mettent à la traverse et rendent une entente impossible, les partisans des Bons resteront les maîtres dans la Convention, ce qui rendra la dislocation du parti démocrate à peu près inévitable. Car, enfin, le parti démocrate ne peut pas prendre Warmoth ou l'un de ses alliés, comme prochain candidat pour la place de gouverneur.

Pourquoi une Convention a-t-elle été appelée ? Est-ce uniquement pour réduire quelques salaires et l'intérêt de la dette ? Quelques amendements à la Constitution eussent rempli le même but avec moins de frais et d'embarras. Si on maintient le régime électoral de 1868, les dettes de Warmoth, le contrat de Kellogg, qu'aura gagné le peuple qui avait fondé tant d'espérances sur cette Convention ? Le moitié des paroisses resteront soumises au régime détestable que tout a imposé la reconstruction et le peuple continuera à subir les conséquences d'une dette de douze à quinze millions ?

Encore une fois, que les vrais démocrates de la Convention y réfléchissent bien. L'avenir de la Louisiane pendant une longue période de temps, dépend de la décision finale qu'ils vont prendre. Leur premier mouvement était le bon. Qu'ils y reviennent et le peuple les approuvera et les bénira.

BILLET GAGNANT.—M. J. M. Wescott, agent de la compagnie d'assurances du Sud, annonce qu'il avait en collection pour le compte de D. A. Walker, jr, de Charleston, Caroline du Sud, le billet entier No 78,546 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Gentilhomme de Deux Mille Chevaux Cambs Fleetwood, au tirage du mardi, 8 juillet 1879, le dit billet, qui avait coûté deux piastres, a été payé comptant par un check sur la Banque Nationale de la Louisiane, délivré au bureau de la Compagnie.

Le quarantaine et le patronage du Gouverneur.

Notre confrère du *City News*, s'étonne que nous défiguions le pouvoir du gouverneur de gouverner sans conseils et il nous cite comme exemple des innovations de ce pouvoir, le Bureau de santé actuel. Tout d'abord, rappelons qu'en nous opposant à ce qu'on laisse à l'élection le choix des juges, greffiers, etc., nous avons fait observer que le droit de nomination pouvait être donné à des autorités autres que le gouverneur. Ensuite, nous n'avions nullement en vue en disant notre article, le Bureau de santé, par la raison que nous n'avons cessé de demander l'abolition de cette institution et de la quarantaine.

Cela dit, nous rappellerons à notre confrère qui paraît l'avoir oublié, que ce n'est pas le gouverneur qui nomme le président du Bureau de santé, c'est le bureau lui-même, qui se compose de membres désignés, six par le gouverneur avec le consentement du Sénat et trois par le Conseil de ville. Ce, la loi, dont nous demandons l'abrogation, fait qu'on devoir au gouverneur de ne nommer que des personnes connues comme étant partisanes de la quarantaine. C'est donc autant la faute de la loi que celle du gouverneur, si le bureau se compose de gens qui ont exagéré le système de la quarantaine.

Si les membres du bureau avaient été élus par tout le peuple de l'Etat, la composition n'eût probablement pas été meilleure.

Enfin, quelques mauvais choix faits par un gouverneur ne prouveraient pas que le suffrage universel aurait plus de discernement pour des fonctions spéciales comme celles dont il s'agit.

Que notre confrère s'unisse à nous pour demander à la prochaine législature l'abolition de toute la législation sur la quarantaine et le bureau de santé et l'abus dont il se plaint ne se renouvellera plus. C'est le système qu'il faut démolir, car le changement d'hommes n'avance à rien.

LES DEUX CAMPAGNES DE LÉON CHOTTEAU.—L'infatigable et zélé pionnier de l'œuvre du traité de commerce franco-américain, vient, avant son départ pour la France, de publier en un volume tous les discours qu'il a prononcés aux Etats-Unis dans ses deux tournées en 1878 et 1879, en faveur d'un traité de commerce entre la France et les Etats-Unis. Ce volume est intitulé "Mes deux Campagnes aux Etats-Unis." C'est une heureuse idée, car tous ceux qui s'intéressent à cette question seront ainsi, condensée en un volume de cent et quelques pages, toutes les informations et toutes les statistiques désirables. En tête du volume on trouve la composition du comité français présidé par M. Menier député.

SOMMAIRE CHRONOLOGIQUE. — Nous avons reçu un petit volume de cent pages qui contient le sommaire chronologique des batailles et engagements des armées confédérées de l'Ouest pendant la guerre de sécession. Ce travail est l'œuvre de Edwin L. Drake, lieutenant-colonel de l'armée confédérée, éditeur des "Annales de l'armée du Tennessee." Le volume a été imprimé à Nashville.

La Grande Malle du Sud.—C'est par la Route du Kennaway que la malle du Sud est transportée, et elle est la ligne rapide pour aller à Washington, à Baltimore, Philadelphie et New York, et c'est la seule ligne par laquelle on va de la Nlle-Orléans à Washington sans changer de voiture ; c'est aussi la seule ligne par laquelle vous pouvez aller sans eaux de la Virginie sans changer de chars, et le prix pour aller à Nlle les Eaux de réduits n'est tout simplement ridicule. Pour les livres, les circulaires, les cartes, etc., adressez vous à J. C. Andrews, Agent Général du Sud, au Bureau de Mobile.

MAISON FREDERICKSON & HARTE.—Cette grande maison de pharmacie, rue du Canal No 139, à l'agence des principales eaux minérales du monde, et celle du "Girondin", désinfectant recommandé comme le plus efficace de tous. On y trouvera tous les médicaments de la célèbre université médicale de New York, et les produits de préparations pharmaceutiques les plus purs.

La tisane à sept l'agnon spéciale de Chardon, le célèbre fabricant d'extraits d'odeurs fines et de parfumerie fine. On trouvera aussi dans le magasin de Frederickson & Harte des appareils électriques, des sangsues et le grand remède du Sud pour la foie, le Thé de Grégoire, de l'Iodo-Saxe de Barnett, etc., etc.

BILLET GAGNANT.—M. E. B. Lhoste, commis aux escomptes de la Banque Nationale de la Louisiane, certifie qu'ayant eu en collection pour le compte de Geo. W. West, de Pôble, la moitié du billet No 67,499 de la Loterie de la Louisiane qui a gagné le troisième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, au tirage de mardi, 8 juillet, le dit billet, qui n'avait coûté qu'une piastre, a été payé comptant par un check sur la Banque Nationale de la Louisiane, délivré au bureau de la Compagnie.

LA QUESTION DE LA DETTE D'ETAT.

Un gouvernement abattant dans la rue sur la question de la dette d'Etat, les lecteurs trouveront le texte de l'ordonnance rendu de la séance, a été adopté hier en seconde lecture par 65 voix contre 35, moins de la majorité requise. Le règlement n'ayant pas été suspendu, la troisième lecture a été fixée à l'ordre du jour de lundi à 11 heures.

Quoiqu'attendant à ce vote de jeudi, on espérait s'il ne marque, convient d'avoir définitivement, si ce n'est que cet vote qu'on réduire la dette et qu'on en finisse.

PIANOS PLEYEL.—Il y a plus de 50 ans que ces pianos jouissent de l'estime du public. Il y a plus de 50 ans qu'ils déposèrent partout à l'excellente réputation dont ils jouissent. Le fait est que les pianos Pleyel ne perdent leur qualité de préférence et de sonorité sous aucun climat et qu'ils sont les instruments les plus durables qu'on connaisse. On a contesté cette qualité, il a [illegible] bon [illegible] ; l'Atlantique, et les planistes qui tiennent à avoir un bon instrument, se sont satisfaits que lorsqu'ils ont pu se procurer un Pleyel. Il y a quelque différence dans le prix, c'est vrai, mais cette différence est bien vite rattrapée et satisfait, par la solidité des pianos Pleyel qui gardent très longtemps leur accord et qui sont encore tout neufs quand les autres sont usés et sans remède. M. Louis Grunewald est ici le seul et exclusif agent de la grande maison Pleyel, Wolf et Cie., de Paris, et c'est dans le vaste magasin de M. Grunewald qu'il faut se rendre pour choisir, essayer et acquérir ces instruments qui nous les maîtres du monde.

UN PLAFOND QUI S'ÉCROULE.—Après la fin malheureuse du peintre Hayes, nous avons failli perdre le peintre Tyrie, dans des circonstances non moins tragiques.

L'atelier du gymnase, rue de Carondelet rue de la Tour, 18 C. Tyrie. Le peintre travaillait, dans l'après-midi d'hier, à un tableau. Quelques visiteurs l'amusent et causaient dans un salon voisin, lorsque des craquements extraordinaires se firent entendre. On s'étonne, on cherche, on inspecte partout ; heureusement, car ces craquements précurseurs firent remarquer à M. Tyrie le plafond des fissures sérieusement de s'élargissant de plus en plus ; encore quelques minutes, et les personnes présentes allaient être écrasées. Et cependant, on regardait en haut sans songer à fuir.

Ce fut M. Yvon qui eut la présence d'esprit de crier : "Sauve qui peut !" et qui donna le signal de la retraite.

En un clin d'œil, tout le monde courut dans le jardin. Il était temps ! Les murs latéraux se dédoublaient et la voûte s'écroula bientôt en s'effondrant sur le sol.

—Un étrange journal ! Le directeur d'un établissement d'aliénés, à Vienne, vient d'introduire une discussion intéressante dans le traitement de la folie. C'est le *Danube* qui nous fait connaître ce remède :

Le directeur, dit le journal, a créé un Théâtre un journal lithographié qui est rédigé par les malades. Des polémiques s'engagent entre les mécaniques, qui se réfutent mutuellement.

Par exemple, celui qui a la ferme conviction que son nez est en sucre candi et qui, pour éviter de le mettre dans son verre, boit toujours à l'aide d'une paille, est chargé de réfuter l'insane qui croit que sa barbe est un gazon décisaire et qui l'arrose d'eau fraîche de peur qu'il dépérisse.

On dit que la logique de ces pauvres fous est sûre et pleine de sens pour tout ce qui ne touche pas leur idée fixe.

Il va sans dire que tout n'est pas rationnel dans le journal en question. Témoin la démonstration d'un jésuitisme visionnaire qui soutient que le Christ est en révolution et que le Vendredi, profitant du désordre, prémène son urne de saison en saison, comme un marchand de limonade ambulant. A propos, dit-il, les pilules purgatives.

Si on mettait ce journal en vente sur la voie publique, il y aurait gros à parier qu'il aurait autant de succès que le plus goûté des journaux amusants.

GIRONDE.—Un incendie d'une grande violence a éclaté cette nuit à Bordeaux, rue Cornac, dans un chai appartenant à MM. Schroder frères, négociants, quai du Jardin-Public, 102. Ce chai, qui traverse jusque dans la rue Tourat, est habité, du côté de la rue Cornac, par le sieur Oscar Trigat, âgé de vingt-sept ans, maître de chai ; sa femme, âgée de vingt-un ans ; leur enfant, âgée de cinq ans, et leur vieille mère. La partie qui donne sur la rue Tourat est occupée par la famille Janot.

Toute la famille a pu être sauvée, sauf le mari, qui a péri dans les flammes.

Ce sinistre est dû à l'imprudence du pauvre Trigat.

Avez-vous jamais mangé une salade de fleurs ?

L'ANGLETERRE ET L'ÉGYPTE.

On écrit de Londres, le 28 juin :

"La phase nouvelle dans laquelle les affaires d'Egypte sont entrées avec le bannissement du prince Tewfik ne [illegible] une satisfaction générale en Angleterre. Les adversaires du cabinet et même quelques-uns de ses adhérents discutent la portée des changements survenus. A la jalousie qu'inspire l'intervention commune des grandes puissances vient se joindre un sentiment d'appréhension relativement à l'action de la Turquie. Le Sultan a habilement profité du bruit qu'on a eu de lui pour remettre l'Egypte sous son autorité. Il a annulé le décret de 1873 qui accordait au Khédive d'Egypte des prérogatives de souveraineté indépendant ; il a regagné le terrain perdu par son prédécesseur.

"Voilà les efforts de la politique anglaise qui avaient tenu à séparer de plus en plus l'Egypte de la Turquie, anéantis. La liberté de la route des Indes par le canal de Suez dépendra à l'avenir du bon vouloir du Sultan qui ne pourra cesser jamais l'entraver en pratique. Le vice-roi qui vient d'abdiquer était un instrument plus souple que ne le sera la Porte. Au Caire comme à Constantinople, la diplomatie britannique devra compter avec tous les grandes puissances. Son influence en sera certainement amoindrie.

"Des regrets semblables sont exprimés. Ils ont le tort de montrer à nu quelles étaient les prétentions anglaises en Egypte et jusqu'où elles allaient. Ne vaudrait-il pas mieux faire bonne mine à mauvais jeu ?

"Il y a longtemps qu'on n'avait plus parlé des réformes promises par la Porte et consignées dans le traité de Berlin comme dans la convention anglo-turque. En passant, remarquons combien les sceptiques avaient raison, l'année passée, de ne pas s'inquiéter outre mesure de cette dernière transaction : à l'exception des ennuis et des troubles qu'impose la possession de Chypre, l'Angleterre n'en a tiré aucun avantage sérieux. Pour revenir aux réformes, lord Carnarvon a interpellé hier le ministère des affaires étrangères, obtenant son adhésion sur les souffrances de la population arménienne et lui demandant où en était la réorganisation des provinces d'Asie et s'il avait reçu le rapport annuel que la Porte est obligée de fournir aux puissances européennes.

"Lord Salisbury se serait fort bien passé de cette interpellation ; le sujet ne lui est pas particulièrement agréable. Aussi a-t-il répondu avec un peu de mauvaise humeur. Il a repoussé toute responsabilité pour les actes du gouvernement turc. Quant à l'argent, faute d'argent, d'endouter les réformes demandées dans la police, dans la levée des impôts et dans l'administration de la justice. Le temps lui a aussi manqué et l'on n'a pas encore exigé d'un pays épuisé par une guerre ruineuse de ne transformer du jour au lendemain. Le cabinet angliais s'engagerait à exercer de nouveaux conseillers en Asie-Mineure ; c'est là le seul résultat positif auquel jusqu'à présent.

"Cette fâcheuse déclaration a désespéré Salisbury a provoqué un mouvement d'entrainement de la part de l'opposition ; mais celle-ci est moins [illegible] à parler. Aucun ministre ne s'est levé pour répliquer à lord Morley ou à lord Granville.

[illegible] prise de Kandahar, il est [illegible] ; il [illegible] l'entrée des [illegible] ; [illegible] et [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ;